Bilan Carbone™ - Collectif Climat n² 20 mai 2008 Compte-rendu

Présents:

Elise BANCELIN (AFTRP), Marie-Pierre DIGARD (ARENE, CAPS et Mairie d'Orsay), Christian BINETRUY (CAUE 91), Olivier JAMES (ONF- Agence de Versailles), Michel MOMBRUN (SoliCités - Maison pour un développement durable), Pierrette GIRAULT (Port Autonome de Paris), Philippe BALLESIO et Jean-claude BEAUVENT (Mairie de Limours), Alexis LADOWICHT (DDE 91), Franck BARDET (Mairie de Morsang sur Orge), Jean-Paul BOUGET (FFB Essonne), Marielle GRANJA (SIOM Vallée de Chevreuse), Eric VIALA (Mairie d'Epinay sous sénart), Sylvette MATTEOLI (Mairie de Viry-Châtillon), Anne DE BENEDITTIS (Ecole Polytechnique), Paola GOUPIL (Mairie d'Athis-Mons), Sylvain TANGUY (Mairie du Plessis Pâté), Hervé PERARD, Virginie ROUBLIN et Nicolas CHERON (Mairie d'Evry), Pascal HAINAUT (GRDF), Jean Marie CHAUMEL (ADEME), Cécile JOLY, Carole MARCHAL et Maud WAN (Mairie de Marcoussis), Geoffroy FUSIBAY (CCI Essonne), Noémie FRADET (ADEME), Sabrina GHAMRI (KEOLIS pôle Essonne), Odette ALEXANDRE (Mairie de Chilly Mazarin), Juliette ROLLAND (Communauté d'agglomération du Val d'Orge), Xavier JENNER (CRPF), Sophie AUBIN (Agence pour l'économie en Essonne), Albert LOUPPE (IDRH), Eric SEMEL (ADP-APRT), Franck CHAUVEAU (EDF).

Pour le Conseil général : Serge AGUILAR (DGA Citoyenneté et Qualité de vie), Elodie VAXELAIRE, Laurence CAILLE, Anne-Sophie CARNUCCINI et Mélissa LECERF (Délégation au Développement Durable et Solidaire), Marie-Claude BONIN-RABELLE et François TRESSE (Direction de l'Environnement), Robert KOCH (Direction du Patrimoine départemental), Anne-Sophie DUFLOT et Lucile MOZET (Direction de l'Aménagement et du Développement), Annie-Claude RASTELL (Maison Départementale de l'Habitat), Hervé GENINASCA (Direction des Déplacements), Nicolas RAGHAVAN (Direction de la Ville, de l'Habitat et de la Citoyenneté), Séverine LETHEULE (Direction de l'Audit, de l'Evaluation et de la Qualité).

Solving France : Anne GED et Nicolas POUGET

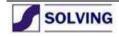
Ordre du jour :

- Présentation des résultats consolidés
- Echanges sur les pistes d'actions.

Déroulé :

1- Eléments de contexte

En introduction, Serge AGUILAR rappelle le lien entre la deuxième étape de l'agenda 21 départemental de l'Essonne et la réalisation du Bilan Carbone en vue de l'adoption d'un Plan Climat Territorial. La première étape de l'Agenda 21 départemental portait sur les actions du CG. Le bilan a montré que certains enjeux n'étaient pas couverts et que le CG ne pouvait pas porter à lui seul le développement durable sur l'ensemble du territoire de l'Essonne. La



deuxième étape consiste donc à impliquer les acteurs essonniens notamment autour de la problématique du Plan Climat Energie Territorial dont la première phase consiste en la réalisation du Bilan Carbone, en lien avec un état des lieux dans le domaine de l'énergie.

Anne GED insiste ensuite sur l'urgence de l'action. La dimension des actions à entreprendre implique une inflexion majeure des comportements et des stratégies territoriales. C'est pourquoi le projet doit être partagé dès le départ et ainsi permettre une avancée collective.

• Qu'est ce que le bilan carbone ?

Le Bilan Carbone™, outil élaboré par l'ADEME, prend en compte les 6 gaz à effet de serre retenus par le Protocole de Kyoto, au travers des flux physiques réellement produits par une action en intégrant toute la chaîne d'émissions induites (fabrication, transport,...). Il ne s'agit pas d'un cadastre des émissions de gaz à effet de serre.

• Pourquoi un Bilan Carbone ?

L'outil Bilan Carbone™, élaboré à l'origine pour les entreprises, a été adapté en 2004 pour les collectivités. Ces dernières représentent en effet 10 à 15 % des émissions et, de par leurs compétences (urbanisme, transports, déchets, sensibilisation, énergie, fret,...), disposent de leviers d'actions sur 50% des émissions.

Le Bilan Carbone™ est un outil d'aide à la décision qui permet :

- d'estimer les émissions de GES d'un territoire,
- d'évaluer la dépendance aux énergie fossiles,
- de constituer un système d'information,
- d'élaborer des pistes d'actions,
- d'engager l'élaboration d'un Plan Climat Territorial.
 - Les limites du Bilan Carbone™

Les résultats du Bilan Carbone[™] permettent d'obtenir des ordres de grandeur mais toute comparaison avec le Bilan Carbone[™] d'une autre collectivité est impossible. Les différentes hypothèses prises en compte ainsi que la disponibilité ou non des différentes données ne permettent pas de comparer deux Bilans Carbone.

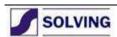
Le Bilan Carbone et le Grenelle

L'article 41 du projet de loi « Grenelle de l'environnement » prévoit la généralisation des Bilans carbone et Plans Climat Energie aux agglomérations de plus de 50 000 habitants, aux Départements et Régions.

- 2- Présentation des résultats pour l'Essonne
 - Les résultats du volet Patrimoine/Services :

Les émissions de gaz à effet de serre induites par le Département représentent $163\,400$ tonnes équivalent CO_2 :

 51% relèvent des immobilisations: émissions induites par la fabrication des bâtiments (24%), de la voirie (75%), véhicules (3%), parc informatique (2%), espaces verts (petit puits de carbone),



- 18% correspondent aux achats (repas des cantines, papier, fournitures,...),
- 18% sont induits par le poste « énergie/climatisation » qui fait apparaître une forte dépendance aux énergies fossiles (62% de la consommation d'énergie totale).
- 13% sont générés par les déplacements des agents, des visiteurs et l'activité de transports de personnes,
- la valorisation énergétique des déchets lors de leur incinération ou par leur recyclage conduit à une absorption d'environ 1000 tonnes équivalent CO₂ par an (compte tenu des données existantes).

Une présentation de ces résultats par fonction fait apparaître l'importance des fonctions :

- « voirie »,
- « enseignement » : bâtiments (100 collèges départementaux avec 750 000 m² de surface représentent 84% des immobilisations liées au bâti), repas et énergie dans les collèges
- et « déplacements de personnes » : déplacements de visiteurs (46%), des déplacements domicile/travail des agents (30%), des déplacements professionnels en voiture (16%).

2 fonctions font apparaître un puits de carbone : les espaces verts entretenus (avec une hypothèse de 3,5 tonnes équivalent CO_2 par hectare) et la valorisation énergétique des déchets des cantines de collèges.

Les résultats du volet Territoire :

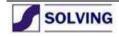
Les activités du territoire de l'Essonne induisent, sans prendre en compte la plateforme aéroportuaire d'Orly, des émissions de gaz à effet de serre estimées à 11 200 000 tonnes équivalent CO₂ dont :

- 43 % relèvent des transports (dont 69% pour le transport de personnes et 31% pour le transport de marchandises),
- 32% correspondent au bâti et à la voirie (sans le réseau viaire communal) réparties entre le résidentiel (57%), le tertiaire (17%) et construction/voirie (26%),
- 14% sont induites par l'industrie et 7% par l'industrie de l'énergie,
- moins de 3% sont liées à l'agriculture (56% provenant de la fabrication et l'utilisation des engrais et 28% de la fabrication des engins agricoles),
- moins de 3% sont générées par le traitement des déchets,
- un puits de carbone de 400 000 tonnes équivalent CO₂ par an grâce aux 38 000 hectares de forêts exploitées en Essonne.

Selon les données recueillies, la plateforme aéroportuaire d'Orly représente à elle seule environ 23 700 000 tonnes équivalent CO₂ (17 600 000 pour les déplacements des visiteurs et 6 100 000 pour le fret). Ces émissions sont présentées de manière séparée car elles relèvent d'une problématique spécifique sur laquelle les collectivités ont peu de leviers.

Dans le cadre des objectifs nationaux et européens, la réduction des émissions essonniennes (sans Orly) signifie donc :

- pour 2020 (-20%): un volume global d'émissions de 8 700 kteCO₂ par an,



- pour 2050 (le « facteur 4 », soit une division par 4¹) : un volume global d'émissions de 2 700 kteCO₂.

Serge AGUILAR insiste sur l'urgence d'agir en se fixant un objectif raisonnable sans stigmatiser la situation ni se faire peur face aux enjeux auxquels le territoire est confronté.

Un focus sur les différents postes d'émissions du volet Territoire apporte les éclairages suivants :

- transport de personnes : 77% des émissions sont induites par les déplacements en voiture et représentent 66% des km parcourus,
- bâtiment et voirie : 26% des émissions de GES sont induites par la construction et la voirie et 57% par le résidentiel.

Il est à noter que les données disponibles et les systèmes d'information n'en sont qu'à leur début. Le Bilan Carbone participe au développement et à l'enrichissement de ces systèmes d'information. Les statistiques et les données recueillies manquent de finesse et de suivi précis, ce qui entraîne toujours une part d'incertitude. Néanmoins il ne faut pas attendre d'avoir tous les chiffres pour agir.

Serge AGUILAR insiste sur le fait que le Département a travaillé sans filet, avec des données brutes. La diffusion de ces résultats doit donc être raisonnée.

La comparaison avec d'autres départements dépend des données obtenues et exploitées, ainsi que des spécificités du territoire. Le Bilan Carbone constitue avant tout un bilan de référence qui permettra de déterminer des objectifs à atteindre.

Un premier inventaire des actions déjà engagées (plan de déplacements entreprises, ...) montre qu'il est important de développer d'autres modes de travail. Dans le domaine du bâtiment, les conclusions du Grenelle de l'environnement ont défini les étapes à franchir. Il reste à définir qui va les mettre en œuvre et comment financer ces efforts. La mobilisation des industriels est en cours mais les PME demandent à être accompagnées. Chacun doit prendre sa part d'action, petite ou grande. Il faut chercher l'euro le plus carbone rentable.

Elodie VAXELAIRE souligne l'importance de diffuser l'information auprès des partenaires pertinents et d'influer sur les comportements individuels. La fête de l'Essonne à Chamarande les 28 et 29 septembre prochain sera ainsi l'occasion de sensibiliser et mobiliser le grand public.

3- Echanges avec la salle

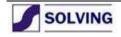
Jean-Paul BOUGET (Président de la FFB de l'Essonne) estime que ce Bilan Carbone est une première étape qui permet de se situer. La FFB travaille déjà à l'évolution de la filière « bâtiment ». Il faut essayer de travailler ensemble.

Marie-Pierre DIGARD (ARENE Ile-de-France) insiste sur la nécessité de travailler avec les entreprises (logistique...). Jean-Marie CHAUMEL (ADEME) évoque la création en cours d'une mission énergie au sein de la CCI de l'Essonne (1ère en Ile-de-France).

Pierrette GIRAULT (Port Autonome de Paris) relève que le transport du fret a une dimension qui dépasse le niveau régional. Il importe d'apprécier l'effet positif des actions au niveau national.

Dans le domaine de la logistique, Pascal HAINAUT (GRDF) informe de la création, à l'initiative d'AFILOG, d'un label par Certivea.

¹ Cet objectif pourrait s'avérer insuffisant au regard des dernières expertises du GIEC.



1

Sophie AUBIN (Agence pour l'Economie en Essonne) évoque les réflexions actuelles de l'AEE avec :

- le lancement d'une étude sur la logistique (identification des localisations possibles pour la logistique, comparatif sur les départements limitrophes).
- l'étude du potentiel d'éco-activités et identification des priorités notamment l'Habitat Durable.

Cécile JOLY (Marcoussis) souhaite que les enjeux sociaux ne soient pas oubliés : réduction des déplacements domicile/travail, foncier et logement social.

Hervé GENINASCA (Direction des Déplacements) identifie 3 leviers sur les déplacements :

- la mobilité : choix de se déplacer ou non (question du mode de vie),
- la distance : Où on se déplace, le nombre de déplacements par personne reste stable mais les distances augmentent. (SDRIF)
- choix modal : choix du mode de déplacement, voiture, transports en commun, circulations douces.

La grande question reste « comment lutter contre l'usage de la voiture en solo ? ».

Les besoins pour le transport en Ile-de-France sont estimés à 28 milliards d'euros. Il est prévu, suite au Grenelle, 1500 km de site propre mais en province.

Michel MOMBRUN (SoliCités) retient avant tout, pour atteindre les objectifs, l'importance de l'information, la sensibilisation, la formation à tous les niveaux, du citoyen au PDG d'entreprise.

Eric SEMEL (ADP) témoigne de l'engagement d'Aéroports de Paris dans la lutte contre le changement climatique, au travers des dimensions technologiques et comportementales de la question. Un Bilan carbone est en cours mais nécessite d'être adapté aux caractéristiques d'une plateforme portuaire.

En conclusion, la structuration du programme d'actions autour des 5 thématiques « bâtiment », « déplacements », « activités économques/agriculture/déchets », « évolution des comportements individuels », « biodiversité/adaptation au changement climatique » est considérée comme pertinente. Sur cette base, il est convenu que tous les partenaires complètent le premier inventaire des actions essonniennes en cours ou en projet qui participent aux objectifs de lutte contre le changement climatique (Cf. documents joints).

4- Annonce de la prochaine réunion : mardi 24 juin de 14 à 17H

Travail en groupes thématiques: bâtiment, déplacements, activités économiques/agriculture/déchets, évolution des comportements individuels, biodiversité/adaptation au changement climatique.

